

AMAP

"La Riche En Bio"

ABONNEMENT AUX PANIERS DE LÉGUMES BIO (AB)
DES « JARDINS DE CONTRAT »
2019

Cette 1° page est à conserver par l'adhérent

L'abonnement 2019 porte sur 49 paniers hebdomadaires, durant toute l'année. Il peut être souscrit en cours d'année : dans ce cas, il débute le 1° Vendredi du mois. Il peut être résilié en cas de force majeure (mutation, déménagement,...) avec un préavis d'un mois, l'adhérent se préoccupant de trouver un remplaçant.

Le panier est composé de 4 à 5 légumes de saison. La composition varie en fonction des saisons et des légumes disponibles à la récolte. Tous les légumes sont issus de l'agriculture biologique (AB). Le prix du panier moyen hebdomadaire est de 11,50 € (soit 563,50 € pour l'année 2019 complète).

Le paiement s'effectue de deux manières :

-----> en 1 chèque (563,50€) ou 2 chèques (281,75 € chacun) à l'ordre de : « Jardins de Contrat » ... et remis au référent "Jardins de Contrat de l'AMAP", avec le bulletin d'abonnement ci-dessous imprimé, rempli et signé...

OU

-----> en un prélèvement mensuel, en fonction des semaines de livraison prévues pour le mois, et présenté en banque, le 5 du mois, par les "Jardins de Contrat", * imprimer, remplir et signer (seulement les parties en GRIS de l'autorisation de prélèvement) et n'oubliez pas de joindre un RIB.

Les Adhérents abonnés de 2018 qui ont déjà fourni cette "autorisation de prélèvement" n'ont pas besoin de la renouveler
SAUF S'ILS ONT CHANGÉ DE COMPTE BANCAIRE

(fournir aussi un nouveau R.I.B.)

Le Contrat d'Abonnement :

* imprimer, remplir et signer le bulletin d'abonnement ci-dessous.

Le tout doit être remis au référent "Jardins de Contrat de l'AMAP".

Sur demande du Référent, si nécessaire, l'association "Jardins de Contrat" est en mesure d'interrompre à tout moment, l'autorisation de prélèvement. Pour plus d'informations : adressez-vous au Référent "Jardins de Contrat de l'AMAP".

La livraison est effectuée le vendredi, au local de l'AMAP « La Riche en Bio ».

Pas de livraison les semaines :

- n° 1 (Vendredi 4 Janvier 2019) - n° 44 (Vendredi 1° Novembre 2019) -

- n° 52 (Vendredi 27 Décembre 2019) -

Pour tout problème concernant l'abonnement que vous venez de souscrire, adressez-vous, exclusivement, au référent :

Jean-Philippe VELEZ
15 allée de Trianon- 37100 Tours
02 34 53 37 84
tchivel41@gmail.com

- **Ne tenez donc aucun compte des tailles des paniers, des demandes de paiement, des possibilités de report, etc... figurant dans la « Feuille de chou » que vous trouverez chaque semaine dans vos paniers.**

*Par votre engagement dans le réseau des **Jardins de Contrat** (Ferme du Roucheux, Montreuil en Touraine), vous permettez à des hommes et des femmes en situation d'exclusion, de renouer avec le monde du travail, de retrouver un statut social, une " utilité " et de se mobiliser sur des projets d'insertion durables. Aussi, vous recevez chaque semaine dans votre panier une part de ce travail et vous pouvez témoigner de la qualité et de la diversité des productions*

AMAP « La Riche en Bio »

CONTRAT 2019
Abonnement aux paniers de légumes bio (AB) des « Jardins de Contrat »

À remettre au local ou à envoyer à

Jean-Philippe VELEZ
15 allée de Trianon- 37100 Tours
02 34 53 37 84
tchivel41@gmail.com

Je soussigné/e, adhérent/e à l'AMAP « La Riche en Bio »,

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE :

.....

.....

COURRIEL..... @

TEL fixe.....TEL portable.....

souscrisabonnement(s) à..... paniers

et je dépose

le (ou les) chèque(s) à l'ordre de « Jardins de Contrat »

OU

l'autorisation de prélèvement + 1 RIB (VOIR CI-DESSUS)

Fait à..... Le...../...../2018-2019

Signature :